REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO Travail - Démocratie - Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET Nº 85/682 / du 10/5/85

Portant nomination de Monsieuf NGUINDA en qualité de Directeur Général de la SONAVI.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DU Gouvernement:

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi nº 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de Certaines dispositions de la Constitution;

Vu la loi n° 003/84 du 20 Janvier 1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 011/83 du 31 Août 1983 portant création de la Société Nationale d'aviculture (SONAVI)

Vu le décret nº 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre :

Vu le décret n° 84/858 du 13 noût 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérims des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu :

DECRETE :

ARTICLE 1ER. - Monsieur NGUINDA Véternaire Inspecteur est nommé Directeur Général de la Société Nationale Avicole (SONAVI) en remplacement de Monsieur MANTADI Simon, appelé à d'autres Fonction.

ARTICLE 2. La rénumération de l'intéressé sera prise en charge par la Société Nationale Avicole qu'est en outre redevable envers le Trésor Public, de la contribution patronale pour la contribution de ses droits à pensions.

ARTICLE 3. Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République, Chef du Gouvernement:

Le Premier Ministre,

Fait à Brazzaville, le 10 Mai 1905

Colonel Denis SASSOU NGUESSO.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage.

Ange Edouard POUNGUI.
Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale.

Colonel François Xavier KATALI.-Le Ministre des Finances et du Budget

Bernard COMBO MATSIONA .-

Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU .-